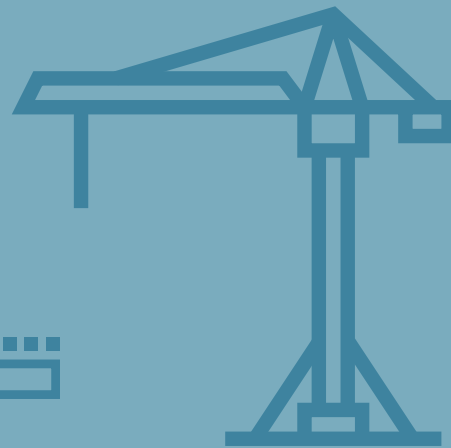
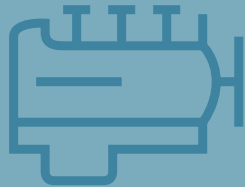

Corporate Responsibility Policy

Politique de responsabilité d'entreprise
du Groupe Liebherr
www.liebherr.com

LIEBHERR

Le Groupe



01 Objet et champ d'application

La présente politique de responsabilité d'entreprise (ci-après « politique ») s'applique à l'ensemble des sociétés du Groupe Liebherr. Elle complète les autres directives et politiques du groupe (en particulier les valeurs fondamentales du Groupe Liebherr, son code de conduite ainsi que ses principes directeurs en matière de protection des données à caractère personnel) et sert, au besoin, de base et de document de référence pour d'éventuels ajouts spécifiques à des secteurs d'activité.

La présente politique définit des objectifs de durabilité ainsi que des obligations, et décrit notre conception de la responsabilité envers les hommes et l'environnement. Chaque société du Groupe Liebherr est tenue de respecter les dispositions légales de l'espace juridique dans lequel elle mène ses activités. Liebherr-International AG, société holding centrale du Groupe Liebherr, adhère aux dix principes du Pacte mondial des Nations unies relatifs aux droits de l'homme, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption, ainsi qu'aux objectifs de développement durable (ci-après « SDG », Sustainable Development Goals) des Nations unies. Les paragraphes qui suivent s'accompagnent de renvois aux SDG.

Le texte ci-après fait appel au masculin générique pour des raisons de lisibilité, sans aucune intention discriminatoire. Il s'agit d'une formulation neutre qui englobe donc les deux genres.

Déclaration du Groupe Liebherr

En tant que groupe et propriété familiale évoluant à l'international, nous avons une grande responsabilité vis à vis de la société et de l'environnement. Nous sommes convaincus qu'il nous est indispensable de garder constamment cette responsabilité à l'esprit pour pérenniser notre succès. La protection des hommes et de l'environnement ainsi que la gestion durable revêtent une importance particulière dans le cadre de nos activités. Cela implique d'assurer la sécurité, l'efficacité et l'écocompatibilité de nos produits tout comme de leur mode de production. De même, nous pensons en termes de générations, et non de trimestres. C'est pourquoi la durabilité économique a toujours été d'une importance capitale pour nous.

Enfin, en tant que groupe et propriété familiale, l'intégrité de notre comportement revêt une importance particulière. Nous traitons nos collaborateurs avec respect et nous engageons en faveur d'une concurrence loyale sur tous les marchés sur lesquels nous exerçons nos activités. Au cours de sa longue histoire, le Groupe Liebherr est parvenu à croître avec succès grâce à un comportement responsable et tourné vers l'avenir. C'est pourquoi penser dès aujourd'hui aux enjeux de demain restera l'un de nos principes fondamentaux.

02 Responsabilité en matière de santé, de sécurité et d'environnement

Consommation d'énergie et gaz à effet de serre

Nous planifions et agissons de manière à honorer constamment notre responsabilité envers la société et l'environnement. Nous travaillons sans relâche à la réduction de notre impact environnemental, et notamment à la diminution des émissions de CO₂ et autres substances nocives, grâce à une action réfléchie et des produits innovants. Un niveau optimal d'efficacité énergétique et la réduction des émissions sont des critères appliqués à tous les niveaux de l'entreprise, des premières phases de développement de nos produits à l'optimisation de nos processus de travail. Ces mesures visent également, au-delà de notre propre responsabilité d'entreprise, à offrir à nos clients une aide efficace pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

La gestion environnementale et énergétique pratiquée dans nos filiales repose sur les normes applicables, des directives d'entreprise ainsi que la législation nationale relative à l'environnement et à l'énergie. Nous procédons à des contrôles réguliers. Ceci nous offre la possibilité d'identifier continuellement les besoins d'amélioration et de prendre des mesures appropriées.

Pollution et consommation d'eau

Les différentes activités de développement et de fabrication déployées par nos filiales s'accompagnent de risques environnementaux spécifiques. Nous avons recours à des procédés permettant de réduire et, dans la mesure du possible, d'éviter les nuisances environnementales. La prévention de la pollution environnementale due aux activités de production ou à des incidents constitue une priorité majeure. La prévention de la pollution environnementale due aux activités de production ou à des incidents constitue une priorité majeure. Pour cela, nous assurons la création et la mise à jour d'instructions de travail destinées à éviter la pollution due aux activités de production, ainsi que de plans d'urgence visant au déploiement de mesures d'action en cas d'incident. L'eau est une ressource précieuse. Nous nous appliquons à optimiser et réduire notre consommation d'eau au sein du groupe. En outre, nous prenons des mesures pour prévenir la pollution des eaux souterraines.

Matériaux, produits chimiques et déchets

Nous nous efforçons de réduire la quantité de déchets produits par les sociétés Liebherr grâce à une utilisation efficace des matières premières. Nous œuvrons également à la réutilisation, à la réduction et au recyclage des matériaux de rebut à l'échelle du groupe dans son entier. Il est donc de la responsabilité de tous de veiller à organiser, contrôler, mettre en œuvre et surveiller les processus de gestion des déchets conformément aux procédures applicables. Dans ce cadre, la gestion des déchets et substances dangereux requiert une attention particulière. C'est pourquoi nous veillons au sein du groupe, entre autres par le biais de mesures appropriées, au respect des réglementations de conformité applicables concernant les matériaux.

Utilisation et fin de vie des produits

En tant que groupe, nous nous engageons en faveur d'une gestion responsable et rationnelle de l'environnement et des ressources naturelles. Ceci vaut tout particulièrement pour le développement et l'utilisation de nouveaux produits et technologies de fabrication. La réduction des émissions de tout type protège aussi bien l'environnement que les collaborateurs. Grâce à la baisse du niveau des émissions, nos produits peuvent par ailleurs être également utilisés dans des environnements de travail sensibles.



Pour toutes ces raisons, nous tenons compte des critères de durabilité à chaque niveau des produits, de leur développement à leur fin de vie en passant par leur emballage et leur utilisation. Notre approche axée sur un haut niveau de qualité et un excellent service après-vente permet à nos produits d'atteindre une grande longévité. Grâce aux perfectionnements ciblés ou aux ajouts et opérations de remise en état dont bénéficient leurs composants essentiels, nos produits renforcent leur polyvalence, élargissent leur palette de domaines d'utilisation et gagnent en longévité de manière durable. La remise en état des composants essentiels des appareils que nous fabriquons accroît l'efficacité de la gestion responsable des ressources importantes.

Les produits de notre groupe offrent un haut niveau de recyclabilité au terme de leur durée de vie. Nous nous employons constamment au développement de solutions de service après-vente innovantes et intelligentes permettant non seulement d'augmenter les performances des machines durant leur utilisation, mais aussi de réduire les coûts et de prolonger la durée de vie. Nous mettons en œuvre des modèles modulaires lors de la conception de nos produits, et développons des solutions à rendement optimisé et respectueuses de l'environnement ainsi que des systèmes d'automatisation et d'entraînement à la pointe de la technique. Grâce à son approche ouverte aux technologies lors du développement des produits, le groupe fournit une contribution active à la réalisation des objectifs définis en matière de réduction des émissions à l'échelle globale.

Sécurité au travail et protection de la santé

Le groupe s'efforce de veiller résolument, dans le cadre de toutes ses activités commerciales, à la prévention des préjudices aux personnes, aux biens matériels et à l'environnement. Nous nous appliquons sans relâche à la mise en place d'un environnement de travail sûr et sain pour nos collaborateurs. La sécurité au travail ainsi que des postes ergonomiques assurent un environnement professionnel sain et satisfaisant. Ces facteurs prennent une importance croissante dans notre quotidien professionnel. Nous faisons appel à du personnel de sécurité qualifié et utilisons un système de gestion de la santé et la sécurité fondé sur les exigences découlant des normes applicables, de la législation locale, d'évaluations des risques ainsi que de procédures définies. Ceci nous permet de veiller, au sein du groupe, à réduire dans toutes nos sociétés les risques pour le bien-être des personnes et pour l'environnement. En outre, les standards de santé et de sécurité font régulièrement l'objet de formations pour les collaborateurs ainsi que de contrôles et d'adaptations.



03 Responsabilité sociale

Conditions de travail, gestion de carrière et formation

Grâce à la passion dont ils font preuve dans le cadre de leur travail quotidien, nos collaborateurs constituent l'une des clés essentielles du succès de l'entreprise. Notre objectif consiste à promouvoir une collaboration basée sur la confiance, pour le bien des collaborateurs et de l'entreprise, et à établir les conditions générales nécessaires pour que nos employés conservent leur haut niveau de motivation et restent fidèles à l'entreprise pendant de nombreuses années. Nous accordons une grande importance à l'estime personnelle, à l'équité et à un vaste éventail de possibilités d'évolution, et encourageons le développement et le recrutement de spécialistes et de cadres au sein de nos propres rangs. Nous accordons en outre une grande importance à la formation professionnelle des apprentis. Par le biais de prestations sociales supérieures aux exigences minimales prévues par la législation et d'un vaste programme de développement des qualifications, nous veillons à ce que le groupe conserve son statut d'employeur attractif.

Dialogue social

Nous respectons et promovons le droit au dialogue social entre l'entreprise et les collaborateurs. Des comités d'entreprise et des structures de représentation syndicale, négociations collectives y compris, sont en place dans diverses filiales. Nous souhaitons rester un interlocuteur constant et fiable dans le cadre de l'échange actif et l'interaction avec nos collaborateurs et leurs représentants. De même, nous entretenons avec nos clients et nos partenaires commerciaux une coopération étroite et active caractérisée par la confiance et un souci d'équité. Notre démarche en la matière est axée sur une perspective de long terme, et non sur le succès à court terme.

Diversité, discrimination et harcèlement

La collaboration au sein du groupe, mais aussi avec des tiers, doit toujours reposer sur la bienséance, le respect mutuel, l'équité et la confiance. Nous entendons pratiquer une communication ouverte. Nous ne tolérons pas les injures personnelles, la discrimination ou le harcèlement sexuel entre collaborateurs. La sphère privée de chaque collaborateur doit être respectée de manière appropriée. La sélection et la promotion des collaborateurs doivent uniquement reposer sur les qualification requises pour l'activité prévue, indépendamment des origines, de l'âge, du sexe, de la nationalité, de l'appartenance religieuse, des orientations sexuelles ou d'un éventuel handicap/d'une éventuelle infirmité. Plusieurs initiatives préventives et un programme de formation nous permettent de promouvoir activement la diversité et l'équité dans l'environnement de travail.



Corruption et pratiques anticoncurrentielles

Le groupe s'engage à pratiquer une concurrence loyale et ouverte sur les marchés mondiaux. Les accords anticoncurrentiels sur les prix conclus avec des concurrents, la répartition des marchés de même que les abus de position dominante ne sont pas autorisés. Chaque collaborateur est tenu de respecter les dispositions légales du système juridique régissant ses activités. Dans le cadre des relations commerciales ou des contacts avec des autorités, nos collaborateurs sont tenus de ne pas procurer d'avantages non autorisés, directs ou indirects, à leurs partenaires commerciaux, aux collaborateurs de ces derniers ou à des membres des autorités. De même, nous interdisons à nos collaborateurs d'exiger ou d'accepter des avantages non autorisés de la part de partenaires commerciaux. Un avantage vaut comme non autorisé lorsque sa nature et son étendue sont susceptibles d'influencer les actes et les décisions de son bénéficiaire. Ceci englobe également le soutien de la lutte internationale contre le blanchiment d'argent. Les collaborateurs doivent respecter les devoirs de diligence leur incombant en la matière. En tant que groupe, nous disposons d'un système interne de contrôle couvrant les risques liés à la corruption et avons mis en place un programme de formation. Ceci nous permet de nous assurer du respect des directives de conformité et de prévenir toute infraction à ces dernières.

Gestion responsable des informations

Chaque collaborateur est tenu de garder confidentielles les informations commerciales concernant le groupe ou ses partenaires commerciaux qui n'ont pas été rendues publiques, de prendre des mesures pour en empêcher une divulgation involontaire et de les utiliser uniquement dans les limites justifiées par les intérêts commerciaux. Il est interdit aux collaborateurs de se procurer les secrets commerciaux de tiers par des moyens illégaux. Dans le cadre de l'échange électronique d'informations, des mesures efficaces doivent être prises pour assurer la sécurité des données.

Protection des données à caractère personnel

Nous accordons une grande importance à la protection des données à caractère personnel, qu'il s'agisse de celles de nos collaborateurs, de nos clients ou d'autres tiers. Nous nous sommes dotés d'une politique de confidentialité mise en œuvre comme standard minimum à l'échelle du groupe, et allons bien sûr au-delà de ces dispositions là où la législation l'exige.

04 Gestion durable

Gestion d'entreprise responsable

En tant que groupe familial, nous veillons à soumettre notre mode d'action et nos modèles de gestion aux mêmes critères que nos produits et services : qualité, efficacité, économies et durabilité. Notre démarche est axée sur le succès à long terme et la croissance de tous les membres du groupe. La majeure partie des bénéfices réalisés reste au sein du groupe pour être investie dans le développement continu des activités. En outre, nous veillons avec le plus grand soin à préserver notre indépendance financière et notre capacité d'action entrepreneuriale en assurant constamment une forte dotation en fonds propres. Notre démarche est axée sur la prochaine génération de dirigeants qui prendra la tête de l'entreprise familiale, et non sur les prochains résultats trimestriels.



Approvisionnement durable

Nous attendons également de nos fournisseurs et sous-traitants qu'ils respectent nos principes sociaux et relatifs à la durabilité. Par le biais d'un code de conduite pour fournisseurs, nous exigeons de nos fournisseurs qu'ils respectent nos directives en la matière. Nous y veillons, entre autres, par contrôle des qualifications des fournisseurs, par examen des informations qu'ils nous transmettent les concernant et par mise en œuvre d'autres mesures d'accompagnement.

Mentions légales

Direction de Liebherr-International AG
CH-1630 Bulle / FR
Phone: +41 26 913 31 11 - Fax: +41 26 913 31 31
www.liebherr.com

Année de parution : 2022

Auteur : division centrale D
Version : 001
Date : Juin 2022

Dans le cadre des contrôles réguliers du système de management, la présente politique est réexaminée et, au besoin, mise à jour au sein des filiales sur la base des expériences, de l'évolution des conditions de responsabilité administrative ou entrepreneuriale, ainsi que des changements intervenant dans les activités.